Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 10

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

première messagère, cela signifie, de toute évidence, que les avis se rejoignent. Mais, parfois, des membres de la « Commission » s'en tiennent à la figure qu'ils avaient indiquée précédemment et qui désignait leur propre choix. Dans toutes les « commissions », il y a des avis discordants, des grincheux, des entêtés...

De cette manière, se forment des groupes de partisans et d'opposants, qui confrontent leurs points de vue par des numéros de danse fort subtils.

La vigueur des arguments influe alors sur les plus faiblement convaincues. Les groupes changent de composition. La majorité évolue constamment. Le docteur Lindauer a vu enfler certain camp de 7 partisans à 57. Ailleurs, un groupe avait fondu : une ou deux abeilles lui restaient fidèles. Les irréductibles.

C'est alors que l'on passe au vote. Sans bulletins bleus ni blancs, d'ailleurs. Le résultat acquis, il ne se passe pas une demi-heure avant que l'essaim, tout entier, ayant plié bagages, file vers le rucher désigné.

Il arrive aussi que la Commission bute sur des contrepropositions et ne parvienne pas à un accord. Dans ce cas, on procède par référendum. L'essaim lui-même se met en branle et se prononce de manière analogue. Cette fois, la commission s'incline devant la loi de la majorité et, tout conflit surmonté, l'essaim unanime prend son vol pour une patrie nouvelle...

Walter Theimer.

tiré du Magazine de la Feuille d'Avis de Lausanne

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

APIMONDIA

Fédération Internationale des Associations d'Apiculture
Corso Vittorio Emanuele, 101, Rome, Italie

Rome, 28 Juillet 1959
A Toutes les Associations Apicoles membres
A toutes les revues apicoles
Leurs sièges

Journée Internationale des Apiculteurs.

Afin d'initier la réalisation de la résolution adoptée par le XVIIe Congrès International des Apiculteurs pendant la séance de clôture du 23 septembre 1958, l'Apimondia a mis à l'étude l'organisation d'une « Journée Internationale des Apiculteurs », qui se déroulera possiblement à la même date dans les différents pays, sous les auspices des Associations apicoles adhérentes.

L'Apimondia se propose donc de fournir à ses membres quelques indications de base, à travers la présente communication, pour la réalisation de l'initiative ci-dessus mentionnée et dont l'importance et l'utilité sont évidentes.

Naturellement, l'organisation de la « Journée » pourra avoir des développements différents d'après les Pays, leurs coutumes et les conditions du milieu où aura lieu la manifestation.

Buts. Les buts principaux de la « Journée » sont celui de souligner l'utilité de l'apiculture pour l'agriculture ainsi que l'emploi du miel et des produits des abeilles dans l'alimentation de l'homme de façon à répandre parmi de grandes masses de public les connaissances qui puissent les approcher le mieux possible de l'apiculture.

La manifestation doit donc être organisée non pas en fonction des apiculteurs mais de tous ceux qui ne connaissent pas l'apiculture ou qui n'en ont que des notions vagues.

Date. Le Secrétariat Général de l'Apimondia propose par conséquent que la *« Journée Internationale des Apiculteurs »* soit tenue *le 13 Décembre 1959* et il en donne la communication officielle à travers ce bulletin aux Associations Apicoles membres de l'Apimondia et à la presse apicole.

Les Associations Apicoles membres sont invitées à faire tout le possible pour le succès de la « Journée » ; les Revues d'Apiculture sont de même priées de bien vouloir prêter leur collaboration pour la meilleure réussite de la manifestation.

Préparation et déroulement

1. Les Associations Apicoles devront *annoncer* à temps la manifestation au moyen d'un communiqué à la presse quotidienne et périodique en indiquant les buts que la manifestation même se propose. Il est en outre conseillé d'attirer l'attention de l'opinion publique et de la préparer à l'événement par des communiqués successifs.

2. Il est conseillé d'obtenir les *autorisations* nécessaires — dans les pays où elles sont prescrites — afin que la manifestation ait un déroulement régulier, et d'éviter ainsi des contretemps regrettables à la dernière minute.

3. On devra soigner la publication d'*articles* dans des revues et des journaux surtout non techniques, préparés préférablement par des médecins et des hygiénistes ainsi que par des biologues pour mettre en évidence les propriétés alimentaires et curatives des produits de la ruche et en particulier du miel ainsi que l'utilité de l'apiculture pour la production agricole. Les articles devront apparaître en coïncidence avec la date de la manifestation, mais avant telle date aussi, comme une préparation à l'événement.

4. Il est conseillé de préparer à temps des *dépliants* sur papier coloré pour les distribuer en public, sans négliger, là aussi, les autorisations nécessaires. Le texte pourra contenir des précisions sur les bénéfices réels de l'apiculture et des encouragements pour un emploi du miel, avec des citations de personnalités fameuses dans le domaine de la médecine, ainsi que des gravures appropriées, des anecdotes et des données qui stimulent la curiosité et exercent une attraction sur le grand public.

5. Il est également conseillé, si possible, de soigner la diffusion d'affiches commémoratives de la manifestation. L'Apimondia est en train de préparer une esquisse d'affiche dont elle enverra une photo à toutes les Associations membres dès qu'elle sera prête ; cela n'exclut point la diffusion d'affiches différentes pourvu qu'elles soient conçues en vue des buts de la « Journée » et qu'elles en contiennent l'indication.

6. L'on devra aussi prévoir l'organisation de *conférences* au cours de la manifestation par des médecins, des hygiénistes et des biologues d'une certaine notoriété. Les sujets des conférences seront naturellement choisis pour mettre

en évidence les avantages dérivants de l'emploi du miel et des autres produits des abeilles et, par conséquent, l'utilité de l'apiculture.

7. Au cours de la « Journée » ou pendant la période de préparation de la même, on pourra effectuer des *projections* de films documentaires concernant l'apiculture. Il est très utile d'insister sur cette forme de propagande, car en général, le public est complètement à jeun de nouvelles sur l'activité apicole et sur l'organisation interne de la ruche.

8. Une initiative à succès qui devrait être réalisée pendant la « Journée » est la *distribution* de miel, gratuitement offert par les apiculteurs locaux, recueilli à temps et dûment confectionné, aux élèves des écoles et aux hôtes des Instituts d'assistance et de bienfaisance des différentes villes. Il est opportun que la consigne du miel soit effectuée avec des cérémonies et la publicité nécesaire, car elle constituera une des initiatives les plus appréciées par ceux qui en seront informés.

9. L'on pourrait en outre prendre l'initiative de réunir les producteurs les plus importants en leur faisant aménager des *stands* pour la vente du miel à des prix convenables. Ces stands devraient être préparés de façon à attirer l'attention du public par leur originalité. On aura soin de placer ces stands dans les endroits les plus mouvementés des villes. Les producteurs devront certainement obtenir des autorisations spéciales, dont il sera bien de s'occuper à temps.

10. Les magasins qui vendent le miel pourraient être intéressés, également d'accord avec leurs organisations professionnelles, afin d'aménager des *étalages* spéciaux pour mettre en évidence ce produit, à l'occasion de la « Journée ». Il est également conseillé qu'à cette occasion les marchands mêmes offrent le miel à des prix de propagande.

11. En outre, les Associations Apicoles de chaque pays pourront organiser un *« Concours National pour la présentation du miel »*. Il sera ouvert aux apiculteurs et aux confectionneurs de miel et il aura pour but l'exposition des meilleures confections de miel qui se distinguent par leur élégance, leur valeur pratique et leur prix bas.

A l'occasion du Concours, on nommera un Jury spécial composé par les représentants des catégories intéressées.

Le Concours pourra être divisé en « groupes » (miel en sections, miel dans des petits vases en carton paraffiné, dans des tubes en verre ou en cristal, en céramique ou porcelaine). Des prix et des diplômes pourront être assignés à chaque groupe.

Financement. Naturellement, l'organisation de la « Journée » comportera une charge financière sensible que toutes les Associations Apicoles ne pourront pas soutenir. Il est donc indispensable que l'organisation de la « Journée » soit adaptée aux possibilités de chaque Association.

D'autre part, on pourra chercher des formes de financement en s'adressant soit à des organes gouvernementaux soit aux catégories intéressées (producteurs, commerçants, etc.), soit encore à des Instituts Financiers, disposés à se procurer de la propagande à l'occasion de la « Journée ».

L'Apimondia pense avoir tracé les lignes directives de la « Journée » à travers ces premières instructions ; d'autres suivront, quand il sera nécessaire ; l'Apimondia reste toutefois à la disposition des Associations Apicoles membres pour tous les renseignements et les conseils désirés.

Ce n'est que par une collaboration active des catégories intéressées, toutefois, que la manifestation pourra s'assurer le meilleur succès dans l'intérêt de l'apiculture internationale et des pays individuels.

A. Zappi Recordati — Secrétaire Général.